

## LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN PEU DE MOTS

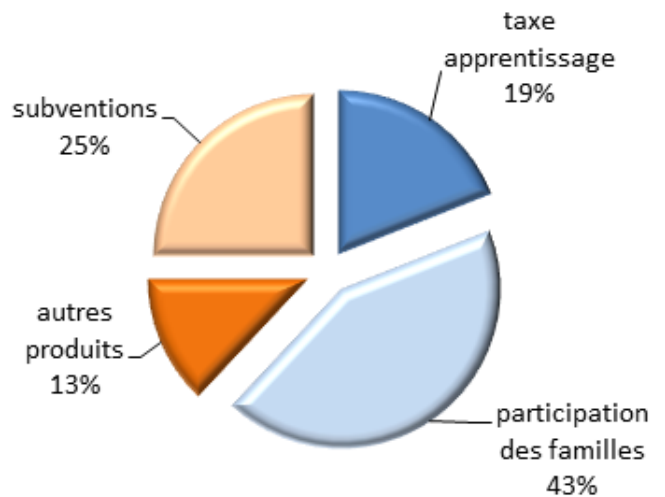
### → QUEL FINANCEMENT POUR GRANDCHAMP ?

Les ressources de l'établissement se répartissent entre :

- Les frais de scolarités versées par les familles
- Des subventions de la Région
- La taxe d'apprentissage
- Les dons et autres produits

**Pour l'ensemble de Grandchamp, la taxe d'apprentissage représente environ 20% des ressources.**

**Pour les formations en apprentissage, la taxe d'apprentissage constitue jusqu'à 70% du financement.**

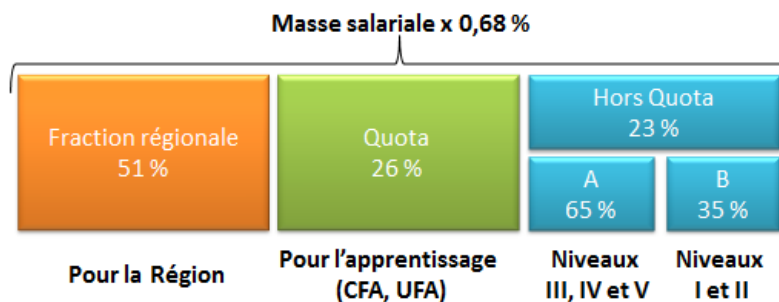


### → LA TAXE D'APPRENTISSAGE ? C'EST QUOI ?

La taxe d'apprentissage est un impôt que chaque entreprise privée paie avant le 1er mars.

- Son montant est **calculé à partir de la masse salariale**.
- L'entreprise doit verser sa taxe **par l'intermédiaire d'un collecteur (OCTA) choisi librement** parmi les 150 agréés.
- Une entreprise qui accueille un ou plusieurs apprentis doit obligatoirement **verser le maximum possible du coût de formation** (en fonction de son montant de taxe) à l'école de ce jeune.
- La particularité de cet impôt est que, lors du versement auprès du collecteur et après avoir déduit les obligations légales, **l'entreprise peut désigner librement une ou plusieurs écoles habilitées** (env. 17000 en France)\* à percevoir cette taxe.

(\*) Chaque année, les Préfectures de Région éditent la liste des écoles habilitées. Ces écoles doivent être de formation technique et/ou professionnelle pour y avoir droit. Ces fonds, perçus par les écoles, ne peuvent être utilisés essentiellement qu'à des fins pédagogiques, sauf pour l'apprentissage où ils servent à financer la totalité des frais dont les salaires des formateurs.



- Niveau V : CAP
- Niveau IV : BAC Professionnel ou BAC Technologique
- Niveau III : DUT, BTS, DEUG, ...
- Niveaux II et I : Licence, Master, DCG, DSCG, Doctorat, ...

## → LA TAXE D'APPRENTISSAGE ? COMMENT ?

En totalité à ND Grandchamp (avec un apprenti Grandchamp > Obligatoire) :

	Quota	A	B
UFA Grandchamp Versailles	100%	<<100%	<<100%

Fournir copie du contrat d'apprentissage + copie de la convention de partenariat

En totalité à ND Grandchamp (sans apprenti) :

	Quota	A	B
Lycée Tech et Pro Grandchamp Versailles		100%	100%
UFA Grandchamp Versailles	100%		



**Il est essentiel d'indiquer explicitement ces libellés au collecteur sur le bordereau et son annexe.**

### PROJETS SOCIAUX

*Nous mettons en œuvre un certain nombre de projets pour accompagner des jeunes plus fragilisés :*

- L'apprentissage pour tous
- Le conseil en image pour aider à l'insertion
- La prévention de l'alcoolisme juvénile...

*Par la taxe d'apprentissage, une entreprise peut choisir de contribuer à ces projets.*

**Par la taxe d'apprentissage, une entreprise peut choisir de contribuer à ces projets. Pour en savoir plus, consultez-nous.**



Pour tout renseignement,  
contactez le service Relations Entreprises  
au 01.39.24.12.78 ou [relations-entreprises@nd-grandchamp.fr](mailto:relations-entreprises@nd-grandchamp.fr)  
[www.nd-grandchamp.fr](http://www.nd-grandchamp.fr) >> Mon profil >> Entreprise